
Mémoire 2024

CONSORTIUM FORMATION ÉNERGIE MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC

L'INNOVATION PAR LA FORMATION



Le gouvernement du Québec souhaite devenir un leader mondial dans la transition énergétique. La région de Bécancour est ciblée comme un lieu privilégié de développement industriel économique pour la filière batterie au sein de la Vallée de la transition énergétique (VTÉ) et nécessite donc une attention particulière. Des entreprises ont déjà signé des ententes pour s'établir dans la région et ont commencé la construction d'usines. Ce développement historique nécessitera une main-d'œuvre formée et capable de répondre aux besoins des entreprises. Nous anticipons également un développement industriel important dans d'autres villes de la VTÉ.

La VTÉ compte devenir une référence en matière de recherche et d'innovation dans plusieurs marchés émergents et contribuera ainsi au développement d'un tissu industriel et scientifique dans les axes suivants :

1. Batteries
2. Électrification des transports
3. Hydrogène vert
4. Décarbonation industrielle et portuaire

Les cégeps du Centre-du-Québec et de la Mauricie s'unissent aux cinq centres de services scolaires et à l'Université du Québec à Trois-Rivières pour former cette main-d'œuvre qualifiée et soutenir le développement industriel et scientifique de la VTÉ. À cet effet, le Consortium Formation Énergie Mauricie et Centre-du-Québec a été créé en juin 2023.

Le développement de cette main-d'œuvre qualifiée dans ces secteurs de pointe et de nouvelles technologies exige aussi une démarche en parallèle de valorisation de ces professions auprès des jeunes et des adultes souhaitant se définir une nouvelle carrière.

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

Le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie soutient déjà le développement industriel des axes identifiés. La formation est irrémédiablement associée à cet effort de transformation économique et industrielle. Le gouvernement doit donner un signal clair de son engagement en reconnaissant notre consortium comme un pôle d'expertise et de concertation pour faire face aux enjeux de formation de la VTÉ. Nous demandons donc au Ministère un soutien au développement de l'écosystème de formation pour assurer la réussite et le succès de la filière batterie et le développement de la zone d'innovation de la VTÉ :

- En assumant le leadership au niveau gouvernemental, par la mobilisation des autres ministères à la mise en place de mesures visant le développement de la main-d'œuvre dans les domaines reliés à la filière batterie au Québec;
- En soutenant financièrement la création de l'école de transition énergétique à Bécancour (projet estimé à 20 M\$) par le Programme d'appui au développement des secteurs stratégiques et des créneaux d'excellence ou par d'autres voies;
- En soutenant financièrement la mise en place d'une usine pilote (ligne pilote) à Bécancour à l'intention de l'école de la transition énergétique, de l'éventuel centre d'innovation et des entreprises liées à la batterie.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Les besoins de la région seront nombreux et viendront mettre une pression importante sur le marché de l'emploi. Lors du dernier trimestre de 2023, le taux de chômage variait entre 2,6 % et 2,7 % pour le Centre-du-Québec tandis que du côté de la Mauricie, il variait entre 5,1 % et 6,4 %¹. Les entreprises de la région sont très préoccupées par la mobilité des employés, elles craignent que leurs employés soient attirés par les emplois créés au sein de la VTÉ. Les enveloppes actuelles sont calculées en lien avec la population actuelle et les indices de chômage, mais ne prennent pas en considération un développement anticipé comme celui de la VTÉ, dont celui de la filière batterie. Nos demandes sont :

- Mettre en place une stratégie sectorielle en lien avec la VTÉ;
- Soutenir une grande campagne de recrutement étudiant dans les domaines d'études reliés à la filière batterie et ce, pour les quatre prochaines années. Il s'agit d'une mesure similaire à celle du secteur de la construction, récemment mise en place, mais plus axée sur les domaines d'études, car cela touchera plus d'un secteur d'activité (voir Annexe 1);
- Élargir les programmes admissibles à l'opération main-d'œuvre pour y inclure les programmes en lien avec le développement de la filière batterie (voir Annexe 1);
- Rehausser le soutien financier aux études du programme de bourses Perspective Québec pour les étudiants dans les domaines d'études reliés à la filière batterie (voir Annexe 1);
- Faciliter et harmoniser les processus et l'offre de service aux entreprises et aux individus entre les directions régionales de Services Québec pour les régions administratives concernées : Centre-du-Québec, Mauricie, Nord-du-Québec, autres;
- Réduire les délais d'acceptation et de traitement par les instances pour les projets COUD afin de faciliter l'implantation, l'organisation et la promotion. Réduire le nombre d'entreprises partenaires nécessaires et le nombre d'étudiants.

Selon différentes prévisions, les besoins de main-d'œuvre directs et indirects pourraient varier entre 3 000 (selon Investissement Québec pour les emplois directement liés à la filière batterie à Bécancour au cours des cinq prochaines années) et 10 000 emplois². Dans une telle perspective, des mesures doivent être mises en place pour atténuer les impacts de la mobilité des travailleurs de la région et pour assurer une main-d'œuvre qualifiée.

¹ <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/indicateurs-mensuels-emploi-et-taux-de-chomage-par-region-administrative>

² <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1948910/fitzgibbon-silicon-travailleurs-filiere-quebec-batterie-vehicules-voiture-electrique>

Il faut permettre aux travailleurs actuels de se qualifier pour répondre aux besoins des entreprises par les actions suivantes, et ce, dès maintenant :

- Créer un programme incitatif de retour aux études pour tous les domaines de formation relatifs au développement des quatre grands axes de la VTÉ;
- Créer un programme de soutien financier pour les étudiants à temps partiel, en rehaussement des compétences ou en changement de carrière;
- Créer un programme spécifique en s'inspirant du programme PACMÉ et en tenant compte de la réalité actuelle de la main-d'œuvre (déjà en emploi, nouvel arrivant, etc.);
- Augmenter l'enveloppe de soutien au rehaussement des compétences pour les employés des entreprises de la région de la VTÉ pour amortir les impacts de la mobilité de personnel entre les entreprises;
- Augmenter de façon significative (tripler) le montant maximal par entreprises du soutien financier pour la formation des travailleurs.

Ministère de l'Enseignement supérieur

Toujours dans l'optique de qualifier les futurs employés de la VTÉ, les cégeps et l'UQTR souhaitent avoir l'appui du gouvernement pour assurer le recrutement d'étudiants dans les domaines liés à la VTÉ.

À la suite de plusieurs échanges avec les entreprises qui s'implanteront à court terme au cours des trois prochaines années, il est évident que les attestations d'études collégiales (AEC) seront les types de programmes les plus appropriés pour répondre aux besoins des entreprises dans les délais requis. Les mois sont comptés pour être en mesure de former autant d'employés que le souhaitent les entreprises.

- Prévoir du MAOB pour l'implantation et le fonctionnement des AEC – comme ce sont des programmes d'AEC qui répondent aux besoins, les mesures du FABRES ne couvrent pas ce genre de dépenses;
- Soutenir financièrement la création de l'école de transition énergétique à Bécancour (projet estimé à 20 M\$);
- Soutenir financièrement le recrutement et la rémunération des experts de contenu;
- Soutenir financièrement les travaux 2024 du Consortium : besoins en soutien des ressources humaines, vitrine web, organisation de rencontres de maillage, mission partenariat, etc.;
- Développer un simulateur de production (ligne pilote) pour l'école de la batterie;
- À moyen terme, le Ministère devra soutenir financièrement la promotion des programmes conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) dans les axes de développement de la VTÉ.

Les cégeps s'engagent à travailler ensemble pour trouver et implanter les programmes d'études qui répondront aux besoins soit en utilisant les programmes d'un autre cégep ou en créant un programme approprié aux besoins. Un défi demeure : attirer les gens dans ces programmes. Les programmes de sciences et du génie rencontrent notamment des difficultés de recrutement. Des mesures incitatives doivent donc être mises en place :

- Créer un programme de généreuses bourses favorisant le retour aux études pour les programmes d'études ciblés (s'inspirant des Bourses Perspective et des bourses pour les métiers de construction);

- Faciliter le processus d'admission dans les AEC liées aux quatre axes de la VTÉ et faciliter le processus d'élaboration d'un nouveau programme;
- Adapter le financement à des petites cohortes d'AEC;
- Développer des stratégies de valorisation des professions des sciences et du génie en concertation avec les ordres professionnels;
- Modifier le nom de certains programmes afin qu'ils représentent mieux la profession et qu'ils suscitent davantage d'intérêt auprès des futurs élèves;
- Soutenir l'UQTR et les cégeps dans l'adaptation et la création de nouveaux programmes au secteur régulier (DEC, microprogrammes, certificats, baccalauréats et doctorats) en lien avec les axes industriels visés.

Ministère de l'Éducation

Les centres de services scolaires s'unissent pour offrir les programmes d'études qui répondent aux besoins, et ce, si nécessaire, en utilisant les programmes d'un autre centre de services scolaire par le partage de programmes. La création de nouvelles attestations d'études professionnelles (AEP) pourrait venir combler les besoins plus spécifiques des entreprises de ce secteur d'activités. Le défi sera de recruter des étudiants et certaines mesures incitatives doivent être mises en place :

- Supprimer l'exigence d'avoir interrompu ses études un an avant d'être admissible dans une AEP liée à la VTÉ et réduire le délai du processus d'élaboration d'un nouveau programme;
- Rehausser le financement au soutien de démarrage de petites cohortes;
- Ajuster l'allocation de base pour l'investissement en MAO pour les programmes de formation nécessaires pour la VTÉ;
- Assurer un financement a priori plutôt qu'à la sanction afin de permettre une meilleure stabilité des ressources humaines et la mise en place de petits groupes de formation;
- Modifier les règles budgétaires pour permettre le financement des élèves à temps partiel;
- Augmenter le financement pour les compétences à la carte, retirer le critère du moins de 15 heures par semaine et permettre leur cumul pour obtenir une certification;
- Revoir à la baisse le kilométrage nécessaire pour avoir accès aux bourses de mobilité interrégionales et diminuer la lourdeur administrative au niveau de la publicité de la bourse;
- Soutenir le développement et diminuer les délais d'acceptation auprès du Ministère pour le développement des AEP, ASP et DEP;
- Mettre en place une structure régionale pour le recrutement, l'accueil et l'intégration des élèves internationaux;
- Modifier le nom de certains programmes afin qu'ils représentent mieux la profession et qu'ils suscitent davantage d'intérêt auprès des futurs élèves;
- Soutenir financièrement la création de l'école de transition énergétique à Bécancour (projet estimé à 20M\$).

Le potentiel de main-d'œuvre sur les bancs d'école ne demande qu'à être inspiré par des milieux de travail et des passionnés. Il faut pouvoir poursuivre le travail de valorisation des professions de tout ordre d'enseignement. La rétention des jeunes dans la région sera plus efficiente si cette dernière offre les programmes de formation en concordance.

- Soutenir les initiatives visant à contribuer au développement des aspirations scolaires et professionnelles par la valorisation des professions d'avenir dans la région.

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Avec un taux de chômage oscillant entre 1,7 % et 3 % dans la région du Centre-du-Québec (4,3 % et 5,3 % en Mauricie), nous devons indéniablement faire appel aux gens issus de l'immigration. Considérant les qualifications requises pour occuper les postes, il est peu probable que les entreprises puissent faire appel à des travailleurs temporaires. Elles devront se tourner vers des immigrants qui envisageront de se former au Québec et de s'y établir à long terme.

- Simplifier l'accès aux permis d'études pour les immigrants désirant s'inscrire dans des programmes d'études liés aux axes de la VTÉ;
- Augmenter le nombre d'heures de formations subventionnées en francisation en entreprise ainsi que le financement des programmes conséquemment à l'arrivée des immigrants dans la région de la VTÉ;
- Mobiliser rapidement Francisation Québec pour une mise à niveau rapide des offres de francisation au Centre-du-Québec et en Mauricie en considérant l'expertise déjà en place dans les cégeps et l'UQTR.

Il faudra assurer de la flexibilité dans les permis de travail pour les immigrants. La main-d'œuvre devra être qualifiée rapidement et les programmes alternance travail-études (ATE), les programmes d'apprentissage en milieu de travail et les programmes COUD seront des programmes à envisager pour former rapidement la main-d'œuvre. Les permis d'études actuels ne permettent pas aux étudiants d'avoir accès à ces programmes, car ils incluent une obligation de travail qui est inadmissible au permis d'études.

- Permettre à la clientèle immigrante de s'inscrire et être admissible à toute forme de parcours travail-études (COUD, PRÊT, etc.) même avec un permis d'études;
- Permettre aux étudiants étrangers d'avoir accès aux programmes en alternance travail-études même avec un permis d'études;
- Attribuer du financement supplémentaire aux organismes locaux ou régionaux d'intégration pour l'accueil et l'accompagnement des nouveaux arrivants, par exemple : modèle de l'AEC Intégration à la profession infirmière au Québec - CWA.00 (organismes déjà subventionnés par le MIFI).

Il serait important de s'assurer que les gens pour qui nous investissons autant de temps dans la formation et la francisation puissent demeurer dans la région et s'y installer à long terme. Il est clair que si les AEC et les AEP des domaines ciblés pouvaient être admissibles au Certificat de sélection du Québec (CSQ), nous pourrions attirer davantage d'immigrants.

- Rendre admissibles les AEC initiales (800 heures et plus) à temps plein dans les secteurs liés aux quatre axes de la VTÉ au Certificat de sélection du Québec (CSQ).

Annexe 1 : Liste des programmes pour lesquels nous demandons un incitatif important

Établissement	Formation/Programme	Entreprises clientes	Date
Cégep de Victoriaville	AEC Instrumentation, automatisation et robotique	Nemaska	Hiver 2025 Pourrait être automne 2024 si les laboratoires sont disponibles
Cégep de Drummondville	AEC Génie mécanique		Automne 2024
3 cégeps (Drummondville, Victoriaville, Shawinigan)	AEC en chimie analytique	Nemaska, GNM	Hiver 2025
3 cégeps (Maisonneuve, Shawinigan, Victoriaville)	AEC Opérateur de procédés chimiques	Nemaska, GNM	Hiver 2025
Centres de services scolaires Mauricie et CDQ	AEP Mécanique en production d'énergie		
Cégep de Victoriaville	Robotique et vision artificielle		Automne 2024
CSS de l'Énergie	Projet COUD - DEP Mécanique industrielle de construction et d'entretien (CSMO Perform)	Ultium CAM	Projet accepté par la CPMT en janvier
CSS de l'Énergie / CSS des Chênes	Projet COUD - Opération d'équipement de production (CSMO Coeffiscience)	Ultium CAM	Dans les prochains mois
Vision 2020 - CIFIT Victoriaville	Projet COUD - Double DEP (Électromécanique et Opération d'équipements de production)	Ultium CAM	
CSS et cégeps MCQ	Formation initiale d'intégration non créditée	Ultium CAM	Dans les prochaines semaines
CENET	Formation Équipement Assurance qualité	Ultium CAM	Août 2024
Cégep de Trois-Rivières	AEC Technologies vertes - COUD	Ultium CAM	Démarrée en janvier
CFP de la Riveraine	DEP Mécanicien de machines fixes - projet COUD	Comité sectoriel Coeffiscience	En cours - entrée en continu